



COMMUNIQUE DE PRESSE

Élections à la CARPIMKO - Les élues de la FNO représenteront les orthophonistes

Les élections se sont terminées ce mercredi 6 juillet à 13h.

La liste de la Fédération nationale des orthophonistes portée par ses candidates Laurence DELSINNE et Leila PIERAGGI remporte 97.8% des suffrages.

La liste des retraité-es portée par Francis DUSSERRE, kinésithérapeute et Marie-Thérèse ROUBET, infirmière, soutenus par la FFMKR, la FNI, la FNP, le SNAO, le SNMKR et la FNO est créditée de 84,03 % des voix.

La FNO félicite ses candidat·es pour leur élection au sein du Conseil d'administration de la CARPIMKO. Elles rejoignent Sylvie ARPIN et Bruno SARRODET, déjà membre du Conseil d'administration de la CARPIMKO.

La FNO remercie toutes celles et tous ceux qui se sont exprimé·es et ont voté pour le programme porté par ses deux candidates.

Les résultats montrent néanmoins une participation de 16.16 %, en forte baisse par rapport à 2019 (43.5%). Malgré une importante campagne d'information et de mobilisation menée ces dernières semaines, la participation n'a pas été à la hauteur des enjeux.

La FNO prend acte de ce fort taux d'abstention dont nous ne pouvons qu'imaginer les raisons : premier vote électronique pour la CARPIMKO, difficultés d'accès aux identifiants voire au site du vote, mais aussi probablement un désintérêt plus profond pour cette élection qui pouvait sembler "jouée d'avance" dans ce contexte où seule la FNO présentait des candidates.

La réforme des retraites entamée en 2019 a aussi pu donner un goût amer, tant le gouvernement s'était montré implacable et sourd face à certaines revendications.

Dans le contexte décisif de réforme à venir, la FNO continuera à élaborer des projets et sera force de propositions auprès des différentes instances.

Elle continuera de protéger nos droits et d'oeuvrer pour :

- la baisse de la Contribution sociale généralisée (CSG)
- la bonification de 10% de la pension pour les orthophonistes ayant élevé 3 enfants
- la progressivité de la retraite
- le renforcement de l'Avantage social vieillesse (ASV)
- une gouvernance spécifique aux praticien·nes de santé
- la constitution de droits supplémentaires pour les affilié·es en cumul activité retraite



C'est dans cet esprit et avec ces objectifs que Laurence DELSINNE et Leila PIERAGGI, nouvellement élues, ainsi que Sylvie ARPIN et Bruno SARRODET (élus FNO depuis 2019) travailleront au sein du conseil d'administration de la CARPIMKO.

Présentation de la FNO : Syndicat professionnel qui fédère 8 200 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patients et pour le système de santé.

Contacts presse :

Sarah DEGIOVANI – Présidente de la FNO – 06 48 13 46 39



Fédération Nationale des Orthophonistes

27 rue des Bluets 75011 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : contact@fno.fr